

Décision

Générale

colonial

Décision n° 804 23 aout 1951

n° 804 23

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/09/1951

Date de publication
23 août 1951

Date du numéro
1 septembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M.Razaflarisoa (Charloite) esi engagée en qualité de secrétaire auxiliaire au salaire journalier de sept cent vingt francs (720 fr.), pour compter du 20 août 1951, en remplacement mutuel de M. Randrianasolo (Louis de Gonzague), titulaire d'un congé administratif. L'intéressée est mise à la disposition du Chef du Service des Finances.